

**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane  
**Herausgeber:** Société de Linguistique Romane  
**Band:** 55 (1991)  
**Heft:** 219-220

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## XX<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL DE LINGUISTIQUE ET PHILOLOGIE ROMANES

Université de Zurich du 6 au 11 avril 1992

(Résumé de la 2<sup>e</sup> circulaire, distribuée en septembre 1991)

Conformément au vœu émis par l'Assemblée Générale de la Société de Linguistique Romane, réunie à Santiago de Compostela le 8 septembre 1989, le XX<sup>e</sup> Congrès de Linguistique et Philologie romanes se tiendra à l'Université de Zurich (Rämistrasse 71) du 6 au 11 avril 1992.

Président : M. Robert MARTIN, président de la Société de Linguistique Romane.

Secrétaire du Comité d'organisation : M. Gerold HILTY.

### Programme scientifique

Les 340 communications inscrites au programme se répartissent entre huit sections dirigées chacune par deux présidents, et dont les thèmes ont été définis dans la 1<sup>re</sup> circulaire et dans la RLiR 54 (1990), 655-659. Certaines sections, comme les sections III (Fragmentation linguistique de la Romania), VI (Lexicographie), VII (La poésie lyrique romane aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) et VIII (L'art narratif aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles), se termineront par des tables rondes sur l'état des recherches et les projets en cours dans les domaines en question. En outre, le vendredi 10 avril et dans la matinée du samedi 11, les présidents de sections présenteront, dans des séances plénières, chacun pendant une demi-heure, les problèmes propres à leurs sections.

### Programme général

**Lundi 6 avril**, dès 8 h, hall d'entrée de l'Université : Retrait des dossiers.

9 h, Salle E 11 : Séance du Bureau de la Société de Linguistique Romane.

10 h 30, Aula : Ouverture du Congrès en présence des autorités du Canton, de la Ville et de l'Université de Zurich.

12 h, Cour intérieure de l'Université : Réception avec apéritif.

**Lundi 6 avril**, de 14 h à 18 h 15, **mardi 7 avril**, de 8 h 15 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15, **mercredi 8 avril**, de 8 h 15 à 11 h 45, **jeudi 9 avril**, de 8 h 15 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15 : Travaux de sections.

**Lundi 6 avril, mardi 7 avril et jeudi 9 avril**, à 20 h : Programme culturel (chants et danses de groupes de la Suisse Romande, du Tessin et des Grisons - Concert). Le programme détaillé se trouvera dans les dossiers.

**Mercredi 8 avril**, de 13 h 30 à 19 h : Excursion à Einsiedeln (prix 40,— FrS) :

13 h 30 : Départ de Bürkliplatz. Voyage en bateau par la rive droite du Lac de Zurich jusqu'à Rapperswil - Pfäffikon.

15 h 15 : Voyage en car de Pfäffikon à Einsiedeln.

16 h : Visite de l'abbaye.

18 h 15 : Retour en car à Zurich.

**Vendredi 10 avril**, de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 16 h 15 et **samedi 11 avril**, de 8 h 15 à 12 h (Aula) : Présentation des problèmes propres aux différentes sections dans la perspective de la recherche actuelle (à charge des présidents de section).

**Vendredi 10 avril**, à 17 h, salle 101 : Assemblée générale de la Société de Linguistique Romane. (Les sociétaires voulant assister à cette importante réunion sont priés de retirer un ticket au bureau de la Société, salle E 11, et de le présenter à l'entrée.)

**Samedi 11 avril**, 12 h 15 - 12 h 45, Aula : Clôture du Congrès; à 13 h : Déjeuner d'adieu (prix 50 FrS), Cour intérieure de l'Université.

### Expositions

Conformément à la tradition, on organisera une exposition de publications des congressistes. Tous les intéressés sont priés d'envoyer au Comité d'organisation, avant le 15 mars 1992, une liste indiquant le nombre, la nature et la taille des publications à exposer, en précisant s'il faut les considérer comme un prêt (à rendre après le Congrès) ou comme un don à la bibliothèque du Séminaire roman de l'Université de Zurich. Ces publications devraient parvenir avant le début du Congrès.

Il y aura également une petite « foire du livre », une exposition-vente à laquelle devraient participer les principales maisons d'édition internationales ayant un programme d'études romanes.

### Inscription

Il est toujours possible de s'inscrire en tant que participant au Congrès (sans communication). Pour faciliter l'organisation définitive, on est prié cependant de ne pas le faire au dernier moment mais avant le 31 janvier 1992.

Droits d'inscriptions :

#### Inscription de base

- pour les participants : 150,- FrS
- pour les personnes qui les accompagnent : 80,- FrS
- pour les étudiants : 60,- FrS

- Le versement de ces cotisations donne droit à la participation aux travaux du Congrès et à toutes les manifestations inscrites au programme, sauf l'excursion à Einsiedeln et le déjeuner d'adieu.

Excursion à Einsiedeln : 40,- FrS.

Repas de midi du mardi 7 au vendredi 10 avril à la Mensa B : 60,- FrS.

Déjeuner d'adieu : 50,- FrS.

Versement des montants d'inscriptions

Le montant d'inscription (somme des différentes rubriques figurant ci-dessus) doit être versé exclusivement en Francs suisses :

- par virement bancaire au compte n° 512090.01 E de l'Union de Banques Suisses, Zurich, à l'ordre de M.G. Hilty
- au compte postal 80-2-2 de l'Union de Banques Suisses, Zurich, en faveur du compte n° 512090.01 E, à l'ordre de M.G. Hilty
- dans des cas tout à fait exceptionnels, directement au guichet de l'Union de Banques Suisses qui sera ouvert à l'Université (Salle E 2) le lundi 6 avril (toute la journée) et le mardi 7 avril (jusqu'à midi) pour donner aux congressistes la possibilité de changer de l'argent étranger.

### **Troisième circulaire**

Il n'y aura pas de troisième circulaire. Toutes les informations qui ne sont pas encore contenues dans la 2<sup>e</sup> circulaire se trouveront dans le dossier du congressiste.

### **Retrait des dossiers**

Pour tous les congressistes qui versent leur montant d'inscription à temps, le dossier avec d'éventuels tickets (excursion, repas) sera prêt le matin du 6 avril 1992 à partir de 8 heures. Les dossiers seront remis dans le hall d'entrée de l'Université donnant sur la Rämistrasse. De plus, le Secrétariat du Congrès sera ouvert à partir de la même heure dans la salle E 1.

### **Correspondance**

Toute correspondance doit être adressée à :  
 Romanistenkongress 1992  
 Romanisches Seminar der Universität  
 Plattenstrasse 32  
 Ch - 8028 Zürich



## CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Conformément à l'article 8 des Statuts (cf. RLiR, 35, 1971, p. 439 sqq.), la prochaine Assemblée générale de la Société de Linguistique Romane se tiendra à l'occasion du XX<sup>e</sup> Congrès international de Linguistique et Philologie romanes, à Zurich, le vendredi 10 avril 1992, à 17 h.

Tous les sociétaires (membres-personnes physiques) en règle de leur cotisation au regard de l'exercice précédent (1991) et de l'exercice courant (1992) sont invités à prendre part à cette Assemblée dont l'ordre du jour sera le suivant :

1. Rapport moral du Secrétaire-Administrateur.
2. Rapport financier du Secrétaire-Trésorier.
3. Budget de l'année 1992 et prévisions budgétaires des deux années suivantes, présentés par le Secrétaire-Trésorier.
4. Élections (cf. Statuts, art. 7):
  - a) du président pour les trois années à venir ;
  - b) du secrétaire-administrateur dont le mandat vient à expiration ;
  - c) du secrétaire-trésorier dont le mandat vient également à expiration (le titulaire actuel est rééligible) ;
  - d) de sept conseillers en remplacement de ceux qui avaient été élus à l'Assemblée générale de Trèves en 1986 (MM. Castellani, Kleiber, Kremer, Lorian, Pellegrini, Mmes Posner et Rîpeanu-Reinheimer, cf. RLiR, 50, 1986, 662) ;
  - e) de tout autre membre du Bureau ou du Conseil dont le poste deviendrait vacant.
5. Désignation de deux commissaires aux comptes pour les trois années à venir.
6. Siège du XXI<sup>e</sup> Congrès.
7. Divers.

Des points supplémentaires à l'ordre du jour indiqué peuvent être proposés au président par écrit jusqu'au 7 mars 1992.

Les sociétaires qui seront empêchés d'assister à l'Assemblée générale pourront voter par correspondance conformément à l'article 7 de nos Statuts. Tous ceux qui sont en règle de leur cotisation recevront par conséquent en temps utile un bulletin de vote avec toutes les indications nécessaires. De même, le vote par procuration nominative est admis, aucun membre présent ne pouvant toutefois être porteur de plus de trois mandats.

*Le Président: Robert Martin*